ensem

la plateforme lotoise des métiers de l'autonomie

Fiche Métier :

Agent de Service Hospitalier (ASH) / Personnel Hôtelier en Etablissement (PHE)

Le rôle de l'Agent de Service Hospitalier (ASH) appelé également Agent de Propreté Hospitalière (APH) ou Agent des Services Hospitaliers Qualifiés (ASHQ) ou personnel hôtelier (en EHPAD par exemple) est d'entretenir le lieu de vie des personnes hospitalisées ou logées en établissement, pour créer un environnement agréable et sain, tout en favorisant les moments d'échanges et de partage avec la personne accompagnée.

Missions

- Effectuer l'entretien des parties communes d'un ou plusieurs services hospitaliers et l'entretien de l'environnement de vie des patients/résidents (chambre) selon les règles d'hygiène et d'asepsie ;
- Effectuer le service hôtelier (distribution de repas, collations, ...) auprès des patients/résidents ;
- Aider les personnes à prendre leur repas et boire ;
- Acheminer les patients (brancardage) au sein de l'établissement hospitalier ;
- Effectuer la stérilisation de matériel médico-chirurgical ;
- Entretenir le linge des résidents et de l'établissement ;
- Communiquer avec les résidents, les familles et l'équipe.

Formation

Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau CAP/BEP ou un titre professionnel d'agent de service médico-social dans le secteur sanitaire et social, en bio nettoyage.

Il est également accessible avec une expérience professionnelle dans le secteur sans diplôme particulier.

Des personnes diplômées (Bac pro HPS - hygiène propreté stérilisation, Bac pro ASPP - accompagnement, soins et services à la personne) **peuvent aussi candidater** à ce type de poste pour débuter leur carrière professionnelle.

Compétences

- Procédures de traitement du linge ;
- Procédures de bio nettoyage ;
- Procédures de stérilisation du matériel ;
- Protocoles de lutte contre les infections nosocomiales ;
- Connaissance éventuelle du Système Hazard Analysis Critical Control Point (HACCP) ;
- **Règles d'hygiène et d'asepsie ;**
- Connaissance des caractéristiques des équipements de brancardage (lit, fauteuil roulant, ...) ;
- **Utilisation de matériel spécifique** de nettoyage notamment une monobrosse.

Savoir-être

- Travailler en équipe ;
- **Faire preuve de rigueur et de précision ;**
- **S'adapter aux changements ;**
- Être **organisé et rigoureux ;**
- Savoir communiquer avec les patients, les résidents, les familles et l'équipe ;
- **Etre respectueux et à l'écoute des besoins** des résidents, des équipes et de la famille ;
- **Respecter la confidentialité.**

Perspectives d'évolutions professionnelles

L'Agent de Service peut notamment évoluer après quelques années d'expériences vers un poste de chef d'équipe ou vers **la fonction d'aide à domicile, d'auxiliaire de puériculture, d'aide-soignant, d'accompagnant de vie, de brancardier.**

Lieux d'exercice du métier

L'agent de service peut envisager de travailler :

- En milieu hospitalier du secteur public et du secteur privé ;
- En centre de soins ;
- En établissement social ou médico-social (EHPAD, Résidence Autonomie, résidence senior, ...)
- En centre de cure.

Evolutions salariales

Le traitement de l'ASH dans la fonction publique hospitalière **est fonction de son grade et de son échelon** (ASH classe normale : entre le smic brut et 1 852 € brut mensuel ; ASH classe supérieure : entre 1 653 € et 2 037 € brut mensuel).

Après plusieurs années d'exercice, **le salaire d'un ASH peut grimper jusqu'à 1 900 € bruts mensuels** pour un chef d'équipe en secteur privé notamment.

www.ensem-plma.fr

LE DÉPARTEMENT

Aide à domicile
NOUS SOMMES LÀ.

cnsa
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Création : Sylvain Andraud pour EURÉ·K www.eure-k.fr - 05 65 23 80 91 Impression : Publi Quercy - Cahors